



## PROCES VERBAL

### Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 29 février 2024 – Salle de la Mairie – à 20 H30

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-neuf février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.GARNIER Patrice, Maire.

**Présents :** M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTH Nathalie, M. GALOPIN Jacky, Mme GOBE Laetitia, M. DANIEL Gilbert , M. PIEL Yves, M. THELLIER Roger, M. HAMEL René, Mme CROCHET Brigitte, M. JAMES Philippe, , Mme BOUGON Nathalie, Mme CHADUC Fabienne, M. AMIOT Christophe (Arrivée à 21h30), Mme LOYER Pascaline, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin,

**Ayant donné pouvoir :**

M. BERNARD Éric ayant donné pouvoir à M. GARNIER Patrice  
Mme CHERBONNEL Isabelle ayant donné pouvoir à Mme CHADUC Fabienne  
M GERARD Stéphane ayant donné pouvoir à M. COUILLARD Marin  
Mme JEHAN Marina ayant donné pouvoir à Mme MOTTAIS Régine  
Mme OLIVIER Linda ayant donné pouvoir à Mme ROTH Nathalie

**Absents excusés :** Mme HAMEL Valérie, M. HESLOUIN Guillem, M. PICOT Xavier, Mme VEILLARD Isabelle

**Absent :** /

Nombre de membres

En exercice : 27

Présents : 18

Qui ont pris part à la délibération : 23

Quorum : **14**

M. DANIEL Gilbert a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 29 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter 1 sujet :

\* Autorisation de signature de la convention Intercommunale d'attribution des logements sociaux

### **Ordre du Jour**

#### **Subventions annuelles aux associations**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'état des demandes de subventions aux associations.

Il rappelle que suite à la création de la communauté d'agglomération, chaque subvention versée aux différentes associations par l'ex-Communauté de Communes de ST HILAIRE DU HARCOUET est reprise par la commune, le montant total de ces subventions est compensé par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, fixe comme suit le tableau des subventions aux associations.

### **Demande d'aide financière aux projets de sorties pédagogiques de l'Immaculée Conception**

Le conseil municipal, à l'unanimité attribue une aide financière de 126 € pour une sortie pédagogique classe Patrimoine à Paris du 22 au 24 mai 2024 pour les élèves de CM1-CM2. 6 élèves de GRANDPARIGNY sont concernés;

-

### **Opération « Chéquier Loisirs »**

Monsieur le Maire donne le bilan de l'opération « Chéquier Loisirs » pour les années 2020-2023.

Compte tenu du succès de cette opération, le Conseil Municipal :

- Décide de renouveler cette action pour 3 ans,

### **Mise en vente de la parcelle cadastrée 293 ZI 26 – Commune déléguée de MARTIGNY.**

Monsieur le Maire rappelle que la parcelle propriété communale cadastrée 293 ZI 26 est libérée de toute exploitation depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Après avoir évoqué le sujet, les élus communaux de la commune déléguée de MARTIGNY, souhaitent la mise en vente de ce terrain.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide la mise en vente du terrain cadastré 293 ZI 26 d'une superficie de 1 ha 44 a 57 ca.

### **Fixation du prix de vente de la parcelle cadastrée 293 ZI 26 – Commune déléguée de MARTIGNY.**

La parcelle cadastrée 293 ZI 26, d'une superficie de 14 457 m<sup>2</sup>, est une parcelle labourable.

le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Propose un prix de vente minimum avec remise d'offres au plus offrant chez le notaire,
- Désigne Maître MARTIN, Notaire à ST HILAIRE DU HARCOUET pour :
  - Recevoir les offres des éventuels acquéreurs,
  - Etablir l'acte notarié une fois la validation de la meilleure offre acceptée par la commune

### **Révision des loyers des logements communaux après travaux Impasse Emile Piel vacants**

Monsieur le Maire informe que 3 logements communaux situés Impasse Emile Piel sont libres depuis la fin d'année  
Des travaux de rénovation sont en cours de réalisation , ils seront donc disponibles à la location d'ici mai -juin 2024.

Compte tenu que ces logements sont libres, que le montant des travaux d'amélioration s'élève à plus de 50 % des annuités de loyer, (Les travaux s'élèvent à 240 000€ HT)

Le Conseil Municipal décide de réévaluer les loyers initiaux pour la location des logements communaux Impasse Emile Piel actuellement libres

### **Aménagement d'un terrain de jeux - Commune déléguée de MILLY – Demande de FSCR**

Considérant que le projet d'aménagement d'un terrain de jeux peut être susceptible d'obtenir une aide financière dans le cadre du FSCR :

- Aménagement d'un terrain de jeux au cœur d'un lotissement Le Douet Garnier – Commune déléguée de MILLY afin d'améliorer le cadre de vie des habitants,

Considérant le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Nature de dépense	Montant (HT)	Ressources	Montant	Taux
		Aides publiques		
Travaux – Terrain de pétanque	48 372.44€	Etat (DETR)	/ €	0%
Aménagement paysager	4 210 €	Département (FIR)	/ €	0%
Mobilier urbain	2 225.90 €	CA Mont-Saint-Michel – Normandie (FSCR)	10 000 €	18.19 %
Divers et imprévus	191.66 €	Autofinancement		
		Commune	45 000 €	81.81 %
TOTAL HT	55 000 €	TOTAL HT	55 000 €	100 %

Le conseil municipal :

- **D'APPROUVER** le projet Aménagement d'un terrain de jeux et son plan de financement prévisionnel ;
- **D'AUTORISER** le maire à solliciter le Fonds de Solidarité aux Communes Rurales auprès de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie pour un montant maximal de 10 000 € ;

**Demande de subvention au titre des amendes de police – Sécurité aux abords de l'école de PARIGNY -**

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération : renforcement de la sécurité aux abords de l'école de PARIGNY

- Pose de barrière de sécurité devant la porte d'entrée de l'école
- Signalisation horizontale ( marquage au sol passage piéton aux abords de l'Ecole et RD 977 Rue St Berthevin
- . Le montant des travaux est estimé à

Barrière de protection devant entrée de l'école	1 509.00 € HT
Marquage au sol – passage piéton aux abords de l'école	8476.16 € HT
TOTAL	9 985.16 € HT - Arrondi à 9 990 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** de réaliser des travaux de **Sécurité aux abords de l'école de PARIGNY**
- **S'ENGAGE** à réaliser ces travaux sur l'année 2024 et les inscrire au budget en section d'investissement,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée

**Demande d'aide financière aux projets de sorties pédagogiques de l'école Lecroisey**

.Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Attribue une aide financière de 140 € pour une sortie pédagogique Séjour à Montmartin sur Mer de cinq jours pour 2 classes de CM1 et CM2 du 13 au 17 mai 2024. 4 élèves de GRANDPARIGNY sont concernés,

### **Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) de logements sociaux**

**Le conseil municipal AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention intercommunale d'attribution ainsi que tout document relatif à l'application de la présente délibération.

### **Questions et informations diverses**

M. PIEL indique que les travaux des logements communaux Impasse Emile Piel avancent bien.

M. DANIEL indique qu'une consultation des cabinets d'études et architectes a été transmises le 19 février 2024 concernant un diagnostic de l'Eglise de Chèvreville.

M. GARNIER précise qu'un cabinet a souhaité avoir un délai supplémentaire, compte tenu que le courrier a mis 10 jours à être distribué. Il est convenu de reporter la remise des offres au 25 mars 2024 avant 12H.

M. DANIEL informe que les agents techniques ont modifié les parterres devant la salle de convivialité en enlevant les rosiers.

Il indique également qu'il a provoqué 2 réunions pour régulariser le Chemin de la Dorblière dont une partie a été prise dans les parcelles de labour depuis de nombreuses années. Une aliénation d'une partie de la voie communale fera l'objet d'une enquête publique.

M. ROCHEFORT précise qu'il a assisté avec M. GARNIER, M. DANIEL et Mme JOUATEL à la présentation de 2 entreprises créatrices de site internet. Il souhaite constituer un comité pour l'élaboration d'un nouveau site internet pour la commune. Mme ROTH Nathalie et Mme HAMEL Marie-Claude se proposent volontaires. Il souhaite qu'il y ait 4 personnes à travailler sur ce projet.

### **Dates à retenir**

- Avant 19 avril, dépôt des fiches de participation Arts et Sentiers
- Vendredi 17 mai, Pierres en lumière à Martigny
- 9 juin : élections européennes